



# Nos recommandations pour l'utilisation de semences traitées



**PIONEER**  
CRÉÉ POUR VOTRE SUCCÈS

## POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESPECTER LES CONSEILS DE BONNES PRATIQUES DE SEMIS

Au semis, soyez particulièrement vigilant au contact des semences avec la peau ainsi qu'aux poussières qui peuvent exposer vos voies respiratoires et vos yeux aux produits de protection des semences.

## BIEN SE PROTÉGER AU SEMIS



## POUR DES SEMENCES TRAITÉES, PORTER LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) SUIVANTS

VÊTEMENT DE TRAVAIL ET EPI	AU CHARGEMENT DU SEMOIR	PENDANT LE SEMIS	AU NETTOYAGE DU SEMOIR
GANTS NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) ou à usage unique (NF EN ISO 374-2 (type A,B ou C))	Réutilisables	À usage unique en cas d'intervention sur le semoir	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	OUI	OUI	OUI
EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail précitée	OUI	-	OUI ou combinaison de protection catégorie III type 5/6
Lunettes de protection ou écran facial certifié EN 166 (CE, sigle 3)	OUI	-	OUI
Protection respiratoire certifiée FFP3 (EN 149) Demi-masque filtrant à particules FFP3 (EN 149) ou demi-masque connecté à un filtre à particules P3 (EN 140 + 143)	OUI	-	OUI



# Nos recommandations pour l'utilisation de Force® 20 CS



**PIONEER**

CRÉÉ POUR VOTRE SUCCÈS



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La téfluthrine peut provoquer une sensibilité transitoire en cas d'exposition de la peau appelée SFS (Sensation Faciale Subjective ou parasthésie faciale). Il peut s'agir de démangeaison, picotement, sensation de brûlure ou engourdissement. Ces effets sont désagréables mais transitoires et réversibles.



## QUE FAIRE EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES SFS ?

- Laver les zones concernées à l'eau froide.
- Pour toute information, consultez la fiche de données de sécurité sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

### À VOTRE ÉCOUTE

0 800 470 810  
[corteva.fr](http://corteva.fr)

### Attention

- H317** - Peut provoquer une allergie cutanée.  
**H332** - Nocif par inhalation.  
**H410** - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**EUH401** - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Le respect des bonnes pratiques d'utilisation des semences permet de limiter l'exposition de l'environnement, de la faune et de la flore sauvages.

- **Faune** : les semences mal ou non enfouies peuvent apparaître comme de la nourriture pour les oiseaux et autres animaux sauvages -> **enfouir les semences à la bonne profondeur. Ne pas relever les éléments semeurs** avant d'avoir coupé l'arrivée des semences.
- **Eau** : l'eau de nettoyage des outils (semoirs, microgranulateurs) se déversant dans les cours d'eau peut contaminer les organismes aquatiques -> **ne pas semer ou laisser des semences protégées à proximité directe d'un point d'eau. Ne pas nettoyer** votre matériel dans un endroit où un point d'eau pourrait être contaminé.



## PROTECTION DE VOTRE ENTOURAGE

Stocker les semences protégées hors de portée des enfants et des animaux dans un local sous clef.

Manipuler les sacs de semences avec précaution pour ne pas les endommager.

Récupérer et recycler les sacs de semences usagés par les circuits appropriés comme ADIVALOR

<http://www.adivalor.fr>

FORCE® 20 CS - AMM N° 2040146 - Composition : 200 g/l téfluthrine \* - P102 - Tenir hors de portée des enfants. P261 Eviter de respirer les poussières/les vapeurs. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P284 Porter un équipement de protection respiratoire : se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Pendant la phase de SEMIS des semences traitées : porter un vêtement de travail pendant toutes les tâches, des gants en nitrile et un MASQUE ANTI-POUSSIÈRES FFP3 à l'ouverture des sacs, au remplissage et à la vidange du semoir. Se reporter à l'étiquetage au semis pour plus de détails. L'enrobage des semences doit s'effectuer exclusivement dans des infrastructures professionnelles de traitement des semences. Les meilleures techniques disponibles doivent être utilisées dans ces infrastructures en vue de prévenir la libération de nuages de poussières durant le stockage, le transport et l'application. Respecter une période minimum de 120 jours avant d'implanter une nouvelle culture sur laquelle la téfluthrine n'est pas autorisée. Rincer l'équipement au moins deux fois. Utiliser un déflecteur de poussières à la sortie de la tuyère du semoir pour les semences de maïs enrobées. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une profondeur de 3 cm pour les usages sur céréales et à une profondeur de 2,5 cm pour les usages sur betteraves. SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les semences traitées avec la préparation doivent être entièrement incorporées dans le sol ; s'assurer que les semences traitées sont également incorporées en bout de sillons. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer toutes semences traitées avec la préparation accidentellement répandue. SPe8 Dangereux pour les abeilles. Lors du semis : ne pas utiliser en présence d'abeilles. Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.® Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

PIONEER SEMENCES • 1131 Chemin de l'Enseigne • 31840 Aussonne • Tél. : 05 61 06 20 00 • [www.pioneeretmoi.fr](http://www.pioneeretmoi.fr)



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.